



Procès-Verbal - Conseil d'Établissement du 5 mars 2024

Ouverture de la séance à 16h30

Composition du Conseil d'Établissement : 22 membres dont 17 votants (Cf. annexe émargement)

Quorum : 10

Présents : 22 (Dont 17 votants)

Excusés : 1

Absents : 1

Nous accueillons trois invitées Mmes Myrna HELOU, Paola WAKIM et Nidale HNEINE

Secrétaire de séance : Mme Cathia HAYDAR

Secrétaire adjointe de séance : Mme Maral PEHLOULIAN

A 16h30, le quorum étant atteint (17 présents votants), M. le Président ouvre la séance du Conseil d'Établissement et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation du compte rendu du Conseil d'Établissement précédent ;
3. Oral DNB 2024 : date et grille d'évaluation ;
4. Stage d'observation en milieu professionnel - élèves de 3^{ème} et 2nd : convention / dates ;
5. RETEX sur le troisième exercice de sécurité : PPMS-AI ;
6. Sorties et voyages scolaires ;
7. Mot du Président de l'Organisme Gestionnaire ;
8. Fermeture du poste de chef d'établissement D1, 13 876 au 31/08/2024 ;
9. Questions diverses.

Les membres du conseil d'établissement n'ayant fait parvenir aucune question, le point n°9 « questions diverses » est retiré de l'ordre du jour.

Point n°1 de l'ordre du jour Approbation de l'ordre du jour

M. le Président annonce l'ordre du jour et s'assure que tous les membres présents ont bien été destinataires des documents préparatoires. Il précise que le point n°8 relatif à la fermeture du poste de Proviseur est rajouté et que le point n°9 « questions diverses » est retiré.

L'ordre du jour est alors mis au vote :

<u>Vote</u> :	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.



L'IML, UNE FORCE !

Point n°2 de l'ordre du jour
Approbation du Compte Rendu du CE précédent

M. le Président remercie Mmes Ghada TOUMA et Cathia HAYDAR pour la qualité du travail accompli. Un rapide rappel des points à l'ordre du jour ne provoquant aucune question ni remarque, Le Procès-Verbal est ensuite mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

Le PV est validé à l'unanimité des membres présents

Point n°3 de l'ordre du jour
ORAL DNB 2024 - Date et grille

M. le Président cède la parole à un membre du CE, enseignante de Français auprès des 3^{èmes} sur le programme français et membre du jury de cet oral. Cette professeure présente la grille d'évaluation de l'oral du DNB 2024. Cette grille précise également la date retenue pour la passation de l'oral qui aura lieu cette année le mercredi 29 mai 2024.

La parole circule

La grille et la date de l'oral du DNB sont ensuite proposé au vote.

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La grille d'évaluation et la date de l'oral du DNB sont adoptés à l'unanimité des membres présents

Point n°4 de l'ordre du jour
Stages d'observation en milieu professionnel

4.1 Stage d'observation en milieu professionnel pour les 3^{èmes}

M. le Président cède la parole à un membre invité du CE, Madame la PRIO (Personnel Ressource Information Orientation).

Elle présente la convention de stage d'observation en milieu professionnel pour les élèves de 3^{ème} en programme français et en programme libanais qui aura lieu cette année du 26 au 28 mars 2024.

A noter que tous les élèves sont assurés par l'établissement durant leur stage.

La parole circule

La convention de stage est ensuite mise au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La convention de stage ainsi que les dates de stage de 3^{ème} sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

4.2 Stage d'observation en milieu professionnel pour les 2nd

Madame la PRIO présente ensuite la convention de stage d'observation en milieu professionnel pour les élèves de 2nd en programme français qui aura lieu cette année du 3 au 6 juin 2024. Après la période de stage, chaque élève devra présenter oralement son vécu et son expérience devant un jury restreint.

Pour rappel, tous les élèves sont assurés par l'établissement durant leur stage.

La parole circule

La convention de stage est ensuite mise au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La convention de stage ainsi que les dates de stage de 2nd sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Point n°5 de l'ordre du jour

RETEX sur le troisième exercice de sécurité : PPMS-AI

M. le Président cède la parole à Madame la DAF, conseillère sécurité auprès du proviseur. Mme la DAF précise que cet exercice est obligatoire pour les lycées français de l'AEFE et qu'il vise à acquérir des gestes et procédures pour le cas où une situation réelle se présenterait.

Mme la DAF remercie M. le Proviseur en ces termes : « M. le Proviseur, je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour votre engagement et votre soutien précieux dans la mise en place des exercices du plan de sécurité. Après une période où les circonstances, telle que la pandémie de COVID-19, ont empêché la réalisation d'exercices de sécurité, (à noter que le PPMS a été mis en place depuis l'année scolaire 2020-2021) votre implication a été d'une importance capitale pour garantir la sûreté et le bien-être de notre communauté éducative.

Pour ce second exercice, et même si des pistes d'amélioration sont identifiées, la priorité était de se cacher dans les meilleures conditions. Le Retour sur Expérience fût concluant sur deux points : d'une part il a mis en exergue le sérieux des élèves et des personnels dans l'implication de cet entraînement, et d'autre part, il a mis en évidences les axes d'amélioration pour les futurs exercices.

Les élèves et les personnels étaient prévenus du jour et de l'heure de l'exercice.

Point n°6 de l'ordre du jour

Sorties et voyages scolaires

M. le Président précise que les sorties pourront être actée par le Conseil d'Etablissement mais seront soumise à l'accord du poste diplomatique en fonction de leur localisation géographique et de la situation géopolitique.

6-1) - Visite à Madame Ghada EID :

Date : Le mardi 5 mars 2024

Heure : départ 11h30 - retour 13h30

Public visé : 10 lycéens (2nd, 1^{ère}, Ter)

Professeur responsable : Mme Carol JAMOUS

Titre : Le journalisme : profession de confiance et de conscience

Objectif : Dans le cadre de la semaine de la presse et des médias, les 10 lycéens vont découvrir les risques de ce métier, un métier d'éthique et de culture. Pour ce faire, ils rendront visite à la médiatique journaliste et écrivaine Ghada Eid.

Monsieur le vice-président du CVL résume succinctement la visite effectuée.
Il n'y a pas de vote car la sortie est prise en charge par l'établissement.

6-2) - Visite à MTV :

Date : Le mercredi 6 mars 2024

Heure : A partir de 9h00

Public visé : 12 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

Professeur responsable : Mme Najoie Kalaany

Titre : Le journalisme : une profession dangereuse et sûre.

Objectif : Découvrir et comprendre les avantages du métier de journaliste et son impact sur la société.

Mme Kalaany présente succinctement la visite et son objectif qui se situe dans le cadre de la semaine de la presse et des médias. Une rencontre est prévue avec le rédacteur en chef, M. Walid ABBOUD et le journaliste, M. Gabriel MURAD (ancien élève de l'IML) à MTV. Un dialogue ouvert où les étudiants auront l'opportunité de décrypter l'univers des médias, apprendre à vérifier les sources et l'information, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen. Ce dialogue sera suivi d'une expérience en direct avec le microphone et l'écran.

Il n'y a pas de vote car la sortie est prise en charge par l'établissement.

6-3) - Sortie à Smar Jbeil :

Date : Le mardi 12 mars 2024

Heure : du 8h30 à 16h00

Public visé : environ 32 élèves de 5^{ème}

Professeur responsable : Mme Ralda HALOUT

Titre : Les châteaux forts croisés du Liban

Objectif : Cultiver l'amour du patrimoine et de la culture chez les jeunes.

Dans le cadre de cette sortie axée sur la découverte d'un château fort et d'une seigneurie de l'époque des croisades, les élèves seront invités à explorer le château fort et les églises romanes du village. De même, ils seront initiés aux notions de base de l'architecture militaire et religieuse des croisés. Ils auront également l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire du Liban à l'époque des croisades, la société féodale et les éléments constitutifs d'une seigneurie médiévale.

Pour rappel, cette sortie est conçue dans le cadre du projet interdisciplinaire de l'histoire/géographie et du français.

Tarif : 27\$/élève : 17\$ (y compris la visite guidée, les frais d'entrée à tous les sites historiques, l'atelier de travail et le déjeuner) +10\$ de transport /élève

Le président de l'organisme gestionnaire demande que faire avec les élèves qui ne participent pas à la sortie ?

M. le président du CE explique que les élèves ne participant pas à la sortie, viendront à l'école suivre une journée de cours ordinaire. Au cas où il n'y aura pas assez d'élèves participants, la sortie sera annulée.

Le tarif de la sortie à Smar Jbeil est mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La sortie à Smar Jbeil est adoptée à l'unanimité des membres présents

6-4) - Sortie à DOUMA :

Date : 26_Avril 2024

Heure : du 8h30 à 16h00

Public visé : environ 99 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

Professeur responsable : Mme Najoie Kalaany

Titre : Douma : un village historique

Tarif : 25\$/élève

Mme Kalaany présente les grandes lignes de cette visite à Douma qui s'inscrit dans le cadre des activités liées au patrimoine libanais.

Une visite pour profiter de son architecture, visiter ses places qui ont été choisies comme sites pour des films internationaux, y découvrir l'artisanat, l'histoire agricole et artistique.

Le tarif de la sortie à DOUMA est mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La sortie à DOUMA est adoptée à l'unanimité des membres présents

6-5) - Sortie à la ferme Mar Chaaya :

Date : Mai 2024

Lieu : Mar Chaaya - Broumana

Public visé : environ 40 élèves de la PS à la CP

Responsable : Mme Chiraz AOUAD

Tarif : 20\$/élève (y compris les frais d'entrée à la ferme, l'atelier de la plantation, la collation et le transport)

Mme Aouad, RPP, présente les grandes lignes de la visite à Mar Chayaa qui s'inscrit dans le cadre des activités liées à la pédagogie culturelle et à la découverte. Les élèves de la maternelle découvriront la ferme, le monde agricole, l'élevage, ainsi que les animaux, leur mode de vie et le respect du vivant.

Le tarif de la sortie à la ferme Mar Chaaya - Broumana est mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La sortie à la ferme Mar Chaaya est adoptée à l'unanimité des membres présents

6-6) - Sortie « Tous au Cinéma » :

Date : Avril 2024

Lieu : Métropolis Furn el Chebbak

Public visé : environ 70 élèves de la CE1 à la CM2

Responsable : Mme Chiraz AOUAD

Tarif : 6\$/élève

Une sortie proposée par l'Institut Français du Liban est conçue pour les élèves du cycle 1 (CE1-CE2) et une autre pour ceux du cycle 3 (CM1-CM2).

Le tarif de la sortie « Tous au Cinéma » est mis au vote :

<u>Vote</u> :	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La sortie à « Tous au cinéma » est adoptée à l'unanimité des membres présents

6-7) - Sortie de fin d'année-Arnaoon :

Date : Mai-Juin 2024

Lieu : Village de Arnaoon

Public visé : environ 70 élèves de la CE1 à la CM2

Responsable : Mme Chiraz AOUAD

Tarif : 35\$/élève (y compris les frais d'entrée au parc, les cotisations des ateliers/des activités conçus, le déjeuner et le transport)

Mme Aouad présente les grandes lignes de cette visite à Arnaoon qui s'inscrit dans le cadre des activités récréatives de fin d'année.

Le tarif de la sortie de fin d'année - Arnaoun est mis au vote :

<u>Vote</u> :	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La sortie à Arnaoon est adoptée à l'unanimité des membres présents

6-8) - Sortie à Batroun :

Date : 19 avril 2024

Heure : du 8h30 à 20h00

Public visé : environ 120 élèves de 1ère et Tle

Professeur responsable : Mme Mireille Khalaf

Titre : Notre Liban vert !

Tarif : 15\$/élève (y compris le déjeuner et la balade en bateau)

Ghady El Rassy, vice-président du CVL, présente les grandes lignes de cette visite à Batroun. Les membres du conseil décident de se limiter seulement au voyage terrestre et d'annuler la sortie en bateau pour des raisons de sécurité.

Le tarif de la sortie à Batroun est mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La sortie à Batroun est adoptée à l'unanimité des membres présents, sans la balade en bateau.

6-9) - Sortie à Barouk-Chouf :

Date : 26 Avril

Heure : du 8h30 à 18h00

Public visé : environ 50 élèves de 2de

Professeur responsable : Mme Mireille Khalaf

Tarif : 25\$/élève (y compris les frais d'entrée au réserve, le déjeuner et le transport)

Mme Khalaf présente les grandes lignes de cette visite à Barouk qui s'inscrit dans le cadre des activités culturelles, éducatives et sportives.

La région du Chouf étant une zone risquée et pour des raisons de sécurité, les membres du Conseil privilégient les réserves de Tannourine et plus spécifiquement Jabal Moussa. (M. Fadi DENNO propose de faire bénéficier de ses contacts et d'accompagner ce projet de sortie)

Le tarif de la sortie est mis au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La sortie est adoptée à l'unanimité des membres présents

(Mis à part la destination qui reste à décider ultérieurement)

6-9) - Sortie à Bcharre-2 éco-journée :

Date : 13-14 Mars

Public visé : 3 éco-délégués (un par cycle) avec un accompagnateur

Professeur responsable : Mme Layal Amhaz- référente EDD

Tarif : 90\$/participant (y compris les goûters, les déjeuners, le diner, la nuitée, les activités sportives et le transport) est à la charge de l'établissement

Mme Pehloulouian présente les grandes lignes de la sortie proposée par le comité de pilotage EDD de la zone PO qui s'inscrit dans le cadre des activités liées au développement durable et ceci afin de concrétiser la transition écologique dans les écoles et les établissements scolaires du Liban.

Il n'y a pas de vote car la sortie est prise en charge par l'établissement.

Point n°7 de l'ordre du jour
Mot du Président de l'organisme gestionnaire

M. le Président de l'organisme gestionnaire prend la parole.
Ci-joint en annexe, le mot prononcé.

Point n°8 de l'ordre du jour
Fermeture du poste de chef d'établissement D1, 13876 au 31/08/2024

M. le président de l'Organisme Gestionnaire reprenant à compter de la rentrée 2024 ses fonctions de Chef d'Établissement, l'établissement actuellement en conventionnement provisoire, redeviendra un établissement partenaire. De ce fait, il ne peut plus y avoir de poste de Proviseur pris en charge par l'AEFE. Il nous faut acter par un vote la fermeture de ce poste pour l'AEFE.

La fermeture du poste de chef d'établissement est mise au vote :

<u>Vote :</u>	Pour	17
	Contre	00
	Abstentions	00

La fermeture du poste de chef d'établissement est adoptée à l'unanimité des membres présents

À 17h58, l'ordre du jour étant épuisé, M. Le Président remercie les membres présents pour cette seconde tenue du conseil d'Établissement et pour la qualité des échanges.

La Secrétaire adjointe de séance,

Maral PEHLOULIAN

La secrétaire de séance,

Cathia HAYDAR, DAF

Le Président du Conseil d'Établissement,

J-Sébastien ABOUD

ANNEXE : Liste d'émargement

Mot du président de l'organisme gestionnaire

Annexe 2 : Mot du Président de l'Organisme Gestionnaire

Monsieur le Président du Conseil d'établissement,
Madame la Conseillère Adjointe à l'Ambassade de France Mme Isabelle Picault,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Gestion,
Madame la Directrice Administrative et Financière,
Monsieur le Président du Conseil des Conseillers Consulaires,
Mesdames et Messieurs les représentants du comité des parents, représentants
du comité des enseignants et administrateurs,
Chers étudiants-délégués des classes,
Mesdames, Messieurs,

Et l'histoire continue ...

Je suis particulièrement heureux de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser,
en la présence de Mme la COCAC adjointe, à vous que je considère comme les
pilliers du Lycée Français International de l'Institut Moderne du Liban.
je prends la parole aujourd'hui pour partager avec vous les décisions prises au
niveau du Conseil d'Administration au LFIML pour le restant de cette année, ainsi
que pour l'année à venir.

Les nouvelles que je partagerai avec vous, vous ont été déjà révélées.... j'en suis
certain. En revanche, je souhaiterai souligner certains détails.

A l'heure où le Conseil d' Administration a voté pour le non-prolongement de l'accord du conventionnement provisoire avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, je souhaite insister que notre alliance avec l'AEFE ne changera pas dans le fond.

Le LFIML gardera son statut d'établissement scolaire homologué selon la convention signée depuis l'an 2000 consacrant ainsi notre place comme étant l'un des premiers établissements homologués au Liban, 25 ans déjà !

Nous continuerons à enseigner le programme français et à suivre toutes ses actualités certes.

Nous continuerons aussi à siéger comme nous l'avons fait depuis plus de 10 ans en qualité de membre du Comité de Pilotage de la Mutualisation du réseau français à l'étranger avec une présence active et construtive.

Notre engagement et notre conviction que le programme français est l'acteur principal dans notre exercice académique reste intacte.

Nous avons voulu, à un certain moment, poursuivre un ambitieux projet en poussant le potentiel de notre établissement encore plus haut, en signant l'accord de partenariat il y a déjà 3 ans, nous avons prouvé que notre ambition n'est pas un rêve et que l'instauration de tout un dispositif aussi complexe, mais tout autant aussi subtile, n'est guère impossible pour le Lycée Français International de l'Institut Moderne du Liban.

Je vous avoue, ça n'a pas été un défi facile, nous avons lancé ce projet en pleine crise économique du pays mais aussi à l'heure où la Pandémie était à son pic.

L'appui de l'AEFE et du poste diplomatique de l'ambassade de France au Liban a été inconditionnel, nous avons travaillé ensemble, comme de coutume, pour accorder de nouvelles opportunités à nos apprenants.... des conditions favorables et équitables pour toutes et tous, au niveau de tous les cycles.... honorant ainsi le projet éducatif de notre établissement et la philosophie que son fondateur feu le Père Michel Khalifé ... a gravé dans l'histoire de l'éducation moderne.

A ceux qui n'ont pas eu le temps (ou l'opportunité) de lire la philosophie, jadis conçue, par feu le Père Michel, je me permettrai aujourd'hui de vous la résumer en quelques mots très simples:

Appartenance, Solidarité, Inclusion, Acceptation de l'autre, Epanouissement scolaire et personnel, Tolérance..... Voyez-vous, la question scolaire est indissociable de celle de la justice sociale. Nous avons voulu une école plus juste car cela doit être une condition primordiale pour une société où chacun a effectivement la chance de trouver une vie qui réponde à ses talents et à ses aspirations.

Une école plus juste, c'est une école où l'excellence n'est pas réservée à une élite, mais accessible à toutes et à tous, indépendamment de l'origine des élèves.

C'est ainsi que nous travaillons au quotidien, ce sont nos valeurs et notre capital. Partant de ce principe, je viens aujourd'hui renouveler devant vous la promesse du Conseil de Gestion:

-Nous continuerons à oeuvrer pour l'intérêt commun de chaque apprenant et de ses partenaires.

- Nous oeuvrerons toujours à apporter les actualités de l'éducation et de l'apprentissage.
 - Nous maintiendrons notre forte alliance avec l'AEFE.
 - Nous apporterons appui et soutien à ceux qui croient en notre mission et en notre projet éducatif...et nous continuerons à convertir les sceptiques.
- J'ai choisi aujourd'hui à simplifier le projet éducatif du LFIML mais j'espère que vous apprécierez la noblesse dans sa simplicité.

Le non-prologement du partenariat provisoire n'arrêtera pas le plan de développement dessiné: Je crois profondément que l'école doit savoir en permanence se réinventer, intégrer des savoirs nouveaux, tirer parti des technologies nouvelles, s'adapter à des enfants qui ne sont pas tous les mêmes et je crois tout aussi profondément que notre établissement doit demeurer fidèle aux valeurs et à l'ambition qui le fondent: le lieu où se forment les futurs citoyens est l'instrument grâce auquel les valeurs de l'éducation du pays de l'hexagone tiennent sa promesse d'égalité, de fraternité et de liberté.

Sans vouloir vous retenir encore plus, je vous annonce aussi que le Conseil d'Administration m'a chargé de reprendre la direction complète du LFIML secondé par un proviseur adjoint français à partir de la rentrée 2024.

Tout en remerciant, évidemment M. le proviseur Jean-Sébastien Abboud, pour les efforts, l'engagement et le temps investi dans la gérance de notre établissement. Une période transitoire est prévue, vous serez certainement au courant de tout changement.

Monsieur Ghassan Ayoub, Président du Conseil des Conseillers Consulaires, je vous suis très reconnaissant pour votre disponibilité, il m'est vraiment d'un grand plaisir de vous accueillir dans notre établissement, je vous prie de considérer cette invitation toujours ouverte, votre suivi auprès des établissements homologués est remarquable, il ajoute une grande valeur et consolide les liens entre tous les acteurs de ce partenariat exceptionnel.

Madame Picault, je suis sincèrement très honoré par votre présence et vous prie de croire en l'assurance de notre engagement et dévouement pour la promotion de la culture française dans toute ses dimensions.

Je réitère ma disponibilité pour toute discussion, clarification ou suggestion.

Rien ne pourra empêcher l'IML de voler de progrès en progrès !

Soyez certains que ce site de valeur continuera d'exister et de gagner en prospérité...,

Merci,

Maroun Khalifé

Mars 2024